



**OBJET**

**CS2023-030**

**TARIFS DE L'EAU AU  
01 JANVIER 2024**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président :

MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :

MR GUILMEAU HENRI  
MR LECOURT JEAN-LUC  
MR GERARD MICHEL  
MR BAYEL JEAN-CLAUDE  
MR LEBLANC SYLVAIN  
MR CHAUVEAU DAVY  
MR GESLAIN DENIS  
MR DUPLAINE LOIC  
MME CONNEAU MARIE  
MR DAVOUST DOMINIQUE  
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés :

MR MAUNOURY REMY  
MR ESNAULT MARCEL  
MR HARTOUT PETER

Secrétaire de séance :

MR GERARD MICHEL

**Extrait du Registre des Délibérations  
Séance du 12 décembre 2023  
Convocation du : 30 novembre 2023**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 053-200044568-20231212-CS2023\_030-DE



Le barème appliqué au 01 janvier 2024 serait le suivant :

Tranches semestrielles	Communes membres du SIAEP
0 à 200m3	1.45 €
201 à 500m3	1.28 €
501 à 1500m3	1.19 €
1501 et plus	0.86 €
Abonnement 6 mois	37.50 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve cette proposition et adopte le barème ci-dessus, applicable à compter du 01 janvier 2024, pour l'année 2024.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 12 décembre 2023.



Le Président,  
J.-L. LECOURT